



**Syndicat C.G.T.
des Territoriaux Actifs et Retraités
Ville de Cournon d'Auvergne et du C.C.A.S.**

Monsieur François RAGE
Président du CCAS
Hôtel de ville
63800 Cournon-d'Auvergne

Cournon-d'Auvergne le 7 novembre 2025

Objet : Préavis de grève de 0h à 24h pour les journées des 17, 18, 19, 20 et 21 novembre 2025 couvrant l'ensemble du personnel de l'EHPAD George Sand.

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs mois maintenant, les conditions de travail de l'EHPAD George Sand se dégradent, impactant non seulement les agents, tant sur leur vie professionnelle que personnelle, mais également les conditions d'accueil des résidents.

Sous couvert d'équité entre les agents, la direction en a profité pour établir de nouveaux plannings et de nouvelles règles, cela sans concertation ni avec les représentants du personnel ni avec les agents.

Suite à notre courrier de janvier, les réunions qui s'ensuivirent n'ont laissé entrevoir aucune volonté de consensus de la direction. Restant buté sur des décisions déjà prises et laissant entendre que c'est nous qui n'y comprenions rien, il était difficile dans ces conditions d'avoir un dialogue serein.

La réunion du 20 juin en est le parfait exemple puisque, pour le directeur du CCAS, l'objet de cette dernière réunion était d'acter le moins pire des plannings choisis par dépit par les agents de l'EHPAD, mettant ainsi fin à toute possibilité de discussion. Notre proposition d'emmener ce débat en CST a là aussi reçu une fin de non-recevoir.

Le management toxique alimente une ambiance très délétère au sein de l'établissement.

Règle pour les congés trop contraignante, contrôle abusif en cas d'arrêt maladie, menace de sanction, refus d'arrangement entre agents, séparation des binômes, turn-over, dénonciation sans fondement, etc. Voici M. le Président le quotidien des agents de l'EHPAD George SAND qui viennent travailler tous les jours la boule au ventre.

Le changement d'affectation dans les différentes ailes de l'établissement est problématique non seulement pour les agents qui sont complètement désorganisés (suivi des soins), mais aussi pour les résidents en perte de repères face à ces changements répétés.

Le manque de reconnaissance face à l'implication quotidienne du personnel dans l'établissement.

Aujourd'hui, les agents se retrouvent bien souvent à devoir donner des explications supplémentaires en dehors de leur temps de travail pour expliquer précisément aux contractuels la prise en charge individuelle des résidents. Sans compter le temps d'habillage et de déshabillage qui n'est toujours pas pris en compte.

Le recours aux contrats issus de la plateforme HUBLO nous laisse perplexe. En effet, comment être sûr que le personnel issu de cette plateforme ne vient pas sur du repos compensateur. De plus, ce ne sont jamais les mêmes personnes, ce qui désorganise l'établissement et déstabilise les résidents. Sans parler du manque d'assiduité avec du personnel qui parfois ne vient pas et cela sans prévenir.

Les agents en contrat court de remplacement subissent des changements de planning de dernière minute sans concertation et parfois sans en être informés.

Les permanences d'accueil le samedi, comme nous l'avons déjà exprimé, ne nous semblent pas pertinentes et peuvent déstabiliser la vie des agents qui sont contraints de les faire.

En conséquence, le syndicat CGT des territoriaux actifs et retraités de la ville de Cournon-d'Auvergne et du CCAS dépose un préavis de grève pour les journées des 17, 18, 19, 20 et 21 novembre 2025 de 0h à 24 h pour l'ensemble du personnel de l'EHPAD George Sand.

Cette grève a pour objectif d'améliorer l'accompagnement, les services et les soins envers les résidents, tout en améliorant les conditions de travail du personnel en répondant aux revendications suivantes :

- **Attribution d'une équipe fixe par secteur**
- **Des plannings fixes mensuels tenant compte des contraintes des agents et facilitant le calcul et le suivi des heures**
- **Le remplacement des agents en arrêt maladie, accident de travail, en formation ou autre**
- **La mise en place d'une équipe volante sur l'établissement pour les remplacements**
- **La fin des contrats issus de la plateforme HUBLO et le retour de contrats longs fixes**
- **La prise en compte du temps de travail réel des agents comprenant le temps d'habillage et de déshabillage, les transmissions, ainsi que le temps d'explication aux agents contractuels.**
- **Une délibération pour la majoration des heures complémentaires**

- **La mise en place des permanences d'accueil du samedi basée sur le volontariat**
- **Des pratiques managériales respectueuses des personnes et sensibles aux aspirations des agents**
- **La possibilité aux agents de récupérer leurs heures supplémentaires à la date qu'ils souhaitent**
- **La possibilité de poser 4 semaines de congé d'affilée**
- **La validation des demandes de congé d'été la plus rapide possible pour faciliter les réservations des agents**

Durant cette période notre syndicat se laisse la liberté de mener toute action qu'elle jugera nécessaire.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels de l'EHPAD.

Dans cette attente, veuillez recevoir, monsieur le Président, nos sincères salutations.

Le secrétaire général

Aurélien TALON

